

Office québécois de la langue française et Commission de toponymie

PLAN D'ACTION ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 Addenda 2021-2022

Le Plan d'action de développement durable (PADD) de l'Office québécois de la langue française et de la Commission de toponymie couvre initialement la période 2016 à 2020. Ce plan décrivait les actions retenues par l'Office pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2015-2020.

Le Comité interministériel du développement durable (CIDD) a invité les ministères et organismes à mettre à jour leur plan d'action respectif de développement durable jusqu'au 31 mars 2022, à la suite d'une première prolongation en 2020-2021. Le présent addenda a donc pour objet de mettre à jour le PADD de l'Office pour la période 2021-2022, une année de transition en vue d'une nouvelle Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2022-2027. Cette mise à jour implique le retrait des actions terminées et l'intégration d'un engagement liées aux priorités du CIDD. Les autres engagements inscrits au PADD 2016-2020 sont poursuivis.

Orientation gouvernementale 1

Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Engagement de l'organisme

Promouvoir et mettre en œuvre des mesures de réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées dans les activités quotidiennes

Action		Indicateur	Cible	Modification Annulation	Justification
2	Favoriser la juste utilisation du papier	Date de dépôt de l'avis sur les possibilités de réduction, s'il y a lieu	31 mars 2020	Action retirée	Cible atteinte durant l'exercice 2019-2020
3	Améliorer en continu la gestion responsable du parc informatique	Nombre et nature des moyens mis en œuvre	2 moyens d'ici 2020	Action retirée	Cible atteinte. Deux moyens ont été mis en œuvre durant l'exercice 2019-2020

4	Adopter des critères pour favoriser les pratiques responsables, notamment en ce qui concerne les déplacements, les réunions et l'information transmise aux entreprises, aux citoyens ainsi qu'aux partenaires	Date d'adoption d'une grille d'évaluation des pratiques responsables, de critères de déplacements optimaux et d'un aide-mémoire concernant les meilleures pratiques de diffusion de l'information	31 mars 2017	Action retirée	Cible atteinte durant l'exercice 2019-2020
6	Favoriser l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	Nombre et nature des moyens mis en œuvre	1 par année	Nouvelle action	La relocalisation et l'accessibilité du nouveau siège social de l'Office peut favoriser l'utilisation du transport collectif et les déplacements actifs

Objectif gouvernemental 1.2**Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics****Engagement de l'organisme****Prendre en compte les principes de développement durable dans les dossiers stratégiques de l'Office**

Action	Indicateur	Cible	Modification Annulation	Justification
6 S'assurer que le comité DD joue un rôle-conseil sur les questions relevant de sa compétence	Nombre et nature des mandats d'accompagnement assumés par des membres du comité DD	En continu	Action retirée	Les membres du comité accompagnent les membres du personnel dans plusieurs démarches; cette action est donc transversale.

Objectif gouvernemental 1.4**Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique****Engagement de l'organisme****Favoriser l'acquisition des connaissances et des compétences des employés de l'Office en matière de développement durable**

Action	Indicateur	Cible	Modification Annulation	Justification
12 Mettre en place des moyens afin de soutenir les candidats aux ordres professionnels qui doivent réussir l'examen de français de l'Office	Date de réalisation	D'ici 2020	Action retirée	Cible atteinte durant l'exercice 2018-2019

Objectif gouvernemental 1.5**Contribuer à la démarche gouvernementale d'intégration de la culture au développement durable du Ministère de la Culture et des Communications****Engagement de l'organisme****Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle considérée comme un levier important de développement social, économique et territorial**

Action	Indicateur	Cible	Modification Annulation	Justification
10 Adopter une procédure particulière visant l'échange d'informations entre la Commission et les différents acteurs, dans le cadre du Programme de désignation commémorative	Date d'approbation du Programme de désignation commémorative (y compris la procédure)	31 mars 2017	Action retirée	Cible atteinte durant l'exercice 2017-2018